

**PRINCIPE DE CALCUL DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE (TA)
À VERSER AU PLUS TARD AVANT LE 31 MAI 2022**

TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

0.68%

de votre masse salariale
brute 2021



QUOTA

87%

de votre taxe, versés à
votre OPCO de branche



Bénéficiaires exclusifs : les CFA

**SOLDE DE LA TAXE
D'APPRENTISSAGE**

13%

de votre taxe, versés en direct aux
établissements de votre choix



Adressez votre versement avant le 31 mai 2022 par
chèque ou par virement (Cf. Recto) à
ESC PAU BUSINESS SCHOOL - Campus Universitaire
3 rue Saint-John Perse - 64000 PAU

Code UAI : 0640096G
SIRET 18640002400060

**Avant le 31 mai 2022, adressez directement votre règlement par virement ou chèque
avec ce bordereau au GROUPE ESC PAU BS qui vous établira à réception un reçu libératoire.**